

Journées Européennes du Patrimoine 2021 :

A quand la revalorisation des salaires ?

A quand de vrais emplois pour tous ?

Aujourd'hui, veille des Journées européennes du Patrimoine, les agents du CMN avec la CGT CMN ont décidé de se mobiliser pour mettre en lumière les conditions d'emploi et de salaires au Centre de Monuments Nationaux.

Profitant du coup de projecteur sur nos monuments que donnent les JEP et l'œuvre d'art temporaire de Christo sur l'Arc de Triomphe : la CGT CMN a donc mené une série d'actions pacifiques pour donner de la visibilité aux revendications salariales et d'emploi des agents du CMN.

C'est pourquoi ce vendredi matin nous avons fait entendre nos revendicatives de l'Arc de Triomphe au Palais-Royal, en passant par l'Hôtel de la Marine et l'Hôtel de Sully.

Nous sommes agents d'accueil et de surveillance, jardiniers, caissières, agents administratifs, conservateurs, architectes, agents d'entretien, conférenciers, animateurs... nous sommes plus de 1400 agents au service de 100 monuments du Centre des monuments nationaux et de ses publics.

Nous accueillons tout au long de l'année des millions de visiteurs et travaillons sans relâche à l'amélioration des conditions d'accueil et des parcours de visite, à une meilleure diffusion des savoirs, à l'entretien, la restauration et la conservation des collections, des bâtiments et des jardins...



Et pourtant, derrière ces murs séculaires, se trouvent des centaines de personnels sans contrats de travail (animatrices du patrimoine, conférenciers), des centaines de personnels avec des contrats de très courtes durées renouvelés la plupart du temps au mois le mois durant des années. Un manque d'effectif criant mettant à mal les conditions de travail, d'accueil et de sécurité.

Et pourtant, dans ces magnifiques monuments se trouvent des agents polyglottes, des agents travaillant à la sécurité des biens et des personnes, d'autres ayant une expertise scientifique... **Des agents dont la rémunération n'est pas à la hauteur des qualifications et de l'engagement des personnels.**

Le ministère de la culture est le parent pauvre de la Fonction publique. Le CMN est le parent pauvre du ministère de la culture : grilles de rémunération en-deçà de son ministère de tutelle, régime indemnitaire à la tête du client... Les agents encaissent l'absence de reconnaissance professionnelle et les petites humiliations en tout genre.



C'est pourquoi nous demandons l'ouverture de négociations sur la grille salariale du CMN, sur les régimes indemnitaires pour une meilleure reconnaissance des qualifications des agents et de leur engagement, ainsi que l'augmentation du plafond d'emplois au CMN, des créations de postes de titulaires et la CDisation des précaires.

D'ores et déjà, préparons la mobilisation interprofessionnelle du 5 octobre, pour nos salaires, nos emplois, nos services publics et notre protection sociale !

Paris, le 17 septembre 2021.